L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 22 AVRIL 1880.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne faisant pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST. LAURENT, Lachesnez, mercredi, 21 avril
AMERIQUE, E. Jouclo, mercredi, 28 avril.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 5 mai;

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris).............$100
Cabines à l'arrière du salon des premières.$ 80
Deuxième cabine (vin compris)...........$ 55

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Entrepont, $26, avec aménagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles.

SERVICE DE LA MEDITERRANEE.

Les steamers partiront de New York directement pour Lisbonne, Gibraltar et Marseille, chaque mois, comme suit:

FERDINAND DE LESSEPS....Vers le 17 Mai.
VILLE DE MARSEILLE........Vers le 17 Juin.
CALDERA.......................Vers le 17 Juillet.

Connaissements pour l'Espagne, l'Italie et l'Algérie.

PRIX DU PASSAGE.
Première cabine, $100. Entrepont, $32.

L. GRAND, Agent, Gallier Court. lettre H, Nouvelle-Orléans.

4mai—

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême — De la Nlle-Orléans
Hannover... 24 mars — environ 2 mai.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 | Entrepont...$36.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 | Entrepont...$45.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 | Entrepont....$15.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Nos agents pour le Texas, MM. Kauffman & Runge, à Galveston, sont autorisés à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston...........$42 00
De à Indianola.................. 45 50

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
12 nin— No. 42 de la rue de l'Union.

AMERIQUE CENTRALE.

OTERI'S PIONEER LINE.

Le rapide steamer en fer de première classe

E. B. WARD, JR.
Capitaine S. PIZZATI.

Pour Belize, Honduras, touchant à Port Cortes, Truxillo, Ruatan, Utilla et à toutes les Iles de la Baie, partira positivement pour les ports ci-dessus, JEUDI 11 mars 1880, à 5 heures du soir, et ensuite régulièrement tous les dix-neuf jours, de son mouillage, en face la Place Jackson.

Pour fret et passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI & BRO.
22 et 25 rue Front et 24 et 26 rue Fulton.

N.-B.—Le WARD fera son service en connexion avec la ligne régulière de goëlettes sur la même ligne. 2 mars—80—1an

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
LOUISIANA.

Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Haley,
partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

Mercredi 28 avril à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine.................$40
Entrepont.................. 20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an — Rue Carondelet. No 41.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers
NEW ORLEANS, KNICKERBOCKER,
HUDSON, LOUISIANA.

Steamship
NEW ORLEANS,
Capt. T. P. C. Ha.ey,
will leave her warf, foot of Toulouse street,

Wednesday, April 28th. at 8 A. M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............ $40
Steerage — 20

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17.......RUE BARONNE.......17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à [illegible], charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, etc., pour logs, wagons à coton, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, wagons à ressorts pour distribution de marchandises, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voitures, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et tous les ferments extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va. avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne ménageons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

Dépôt 13 et 20 rue Union

8 mai—1 an

A. DELPIT,

Manufacture de Tabac à la Vapeur.

13 & 15 rue St. Louis.

ETABLIE EN 1809.

Célèbres TABACS à priser.
PERIQUE, MACOUBA, VIRGINIE, NATCHITOCHES, ROSE, ETC. FINE CUT supérieur, à fumer et à chiquer.
GRAND assortiment de Havane et du pays.
Grand assortiment de
PIPES-ECUME ET BRUY ERE-FRANCAISES véritables et de PIPES AMERICAINES.
Un beau choix de
TABATIERES en Métal, Écaille, Buffle, Papier-Mâché et autres.
ARTICLES POUR FUMEURS, ETC, ETC. ETC.
— Le tout —
AUX PRIX LES PLUS modérés.
En gros et en détail.

PHARMACIE DUCONGE,

30.........RUE DE CHARTRES.........30
NOUVELLE-ORLEANS.

A. CARROUCHE,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie et droguerie un assortiment complet de:
MEDICAMENTS PATENTES, FRANCAIS, ANGLAIS et AMERICAINS, ainsi que de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'on trouve généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouche reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willcox's Dysentery Remedy. 1 sept—79—1 an

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE

Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters. 58 rue de Chartres et 36 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 79.—1 an.

GALERIE D'ART CELEBRE DE

WASHBURN

TRIOMPHE DE LA PHOTOGRAPHIE!

PORTRAITS

Fixés d'une manière permanente au moyen

PROCEDE BREVETE DE LAMBERT.

Tous les nouveaux genres de photographie exécutés avec les dernières découvertes et les perfectionnements les plus récents.

PRIX TRÈS MODÉRÉS.
No. 109 RUE DU CANAL.

7nov—

JAMES D. EDWARDS

Successeur de DAN'L & JAS. D. EDWARDS,
22, 24, 26, 28 Rue FRONT et 21, 23, 25, 27 Rue DELTA
NOUVELLE-ORLEANS.

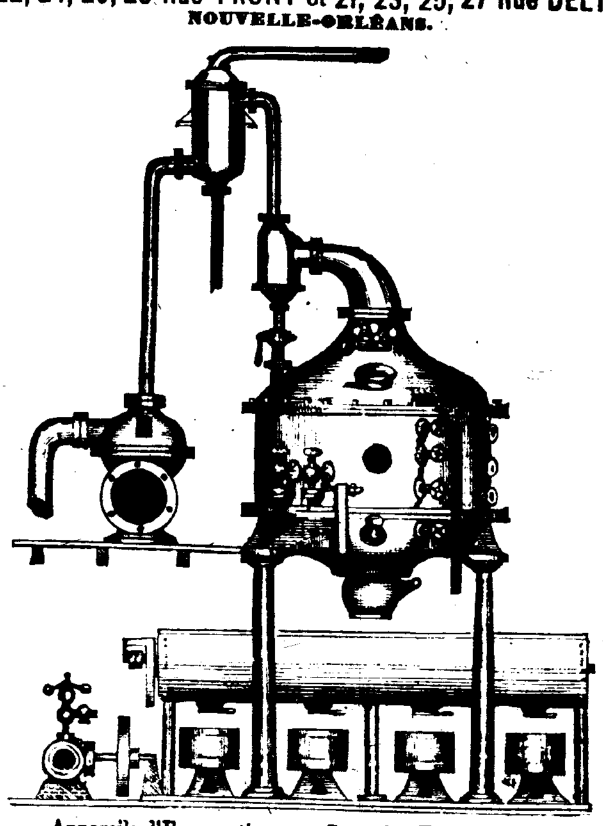

Appareils d'Evaporation pour Sucrerie—Une Spécialité.

Je suis prêt à fournir des installations complètes pour des sucreries de toute capacité, de 5 à 40 boucauts par jour.
Bacs en fer pour Jus, Sirop ou Sucre. Steam Trains, Clarificateurs, Evaporateurs et Vacuum Pans de toutes dimensions, avec Mélangeurs [mixers], Chariots à Sucre, Centrifuges, etc. Satisfaction garantie. 4 janv—6m M J S

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR.
Passage de la Bourse

NOUVELLES INVENTIONS

SONNETTES ELECTRIQUES.

SONNETTES ELECTRIQUES—Poires de ai cachées ou de crane ni sujette à se déranger. Toujours bonnes. Elles peuvent se placer partout. D'une valeur spéciale pour les familles et les bateaux à vapeur. Garanties pour un an. Venez les examiner chez le soussigné.

Moulin rotatoire à farine perfectionné de Hunter. Onze combinaisons dans une. Plus de 250,000 maintenant en usage. Chaque famille devrait en avoir un. On demande des agents pour la Louisiane et la Georgie.

Envoyez $1 pour échantillons et poste. Conditions spéciales pour les agents.
JAMES H. REYNOLDS.
Rue Baronne 90.

FOURS.

Les fours de cuisine de Robert E. Lee, fabriqués avec le meilleur fer; brûlant peu de combustible et excellents pour cuire le pain d'une manière égale. Garantis pour donner satisfaction complète ou l'argent est remboursé.

A chaque acheteur un tapis rotatoire sera donné.

FLAMBEAU—Aucun danger des étincelles; le vent ou la pluie ne peut l'éteindre; il ne peut faire explosion. Tous les bateaux à vapeur devraient en avoir un.

JAMES H. REYNOLDS,
90.............Rue Baronne.............90
Entre les rues Union et Perdidé,
1er mai—79—1an NLLE-ORLEANS. LNB

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VERITABLE ET CELEBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de gros des Liqueurs se vendent à la Nlle-Orléans.

EDITION HEBDOMADAIRE de l'ABEILLE de la Nlle-Orléans.

Prix de l'abonnement, port compris (excepté pour l'étranger.)

1 an	$3 00
6 mois	1 50
4 mois	1 00
mois	75

CHEMINS DE FER.

New-Orleans and Mobile Rail Road

(LIGNE RAPIDE DE MOBILE.)

La route la plus courte pour toutes les villes de l'Est. Transporte la malle et l'Express du Sud. SEULE LIGNE AVEC DOUBLES TRAINS QUOTIDIENS.

A partir de DIMANCHE 4 AVRIL 1880 et jusqu'à nouvel avis, les trains arriveront à la gare, au pied de la rue du Canal, et en partiront comme suit:

Départ	Arrivée
No 1, Express, tous les jours 7:00 a.m.	No 2, Express, tous les jours 9:00 a.m.
No 3, Express, tous les jours 5:00 p.m.	No 4, Express, tous les jours 10h. p.m.
No 5, Train d'agrément, tous les jours, ex-cepté le dimanche.....3:30 p.m.	No 6, Train d'agrément, tous les jours, ex-cepté le dimanche......8:30 a. m.

Seule ligne qui ait des wagons-dortoirs de Pullman sur toute la route, sans changement, jusqu'à Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery et St. Louis, via Mobile, pour Baltimore, Philadelphie, New-York et jusqu'aux autres villes de l'Est.

On peut se procurer des billets et retenir d'avance des places dans les SLEEPING CARS au bureau d'expédition, coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hotel.

D. B. ROBINSON, Surintendant.
J. W. COLEMAN, Agent de billets.
28nov—

NEW ORLEANS AND MOBILE RAIL ROAD

(MOBILE FAST LINE.)

THE SHORTEST ROUTE TO ALL EASTERN CITIES.

CARRIES THE GREAT THROUGH MAIL AND SOUTHERN EXPRESS.

ONLY LINE WITH DOUBLE DAILY TRAINS.

On and after SUNDAY, APRIL 4th 1880, trains will arrive and leave depot, foot of Canal Street, as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
No. 1 Express, daily.......7:00 a. m.	No. 2 Express, daily........9:00 a. m.
No. 3 Express, daily.......5:00 p. m.	No. 4 Express, daily.........10h. p. m.
No 5, Coast accom. daily, except Sunday, 3:30 p.m.	No 6, Coast accom. daily, except Sunday, 8:30a. m.

Only line running Pullman Palace Sleeping Cars through without change to Washington, Lynchburg, Atlanta, Montgomery and St. Louis. Only one change to New York and other Eastern cities.

Tickets may be obtained and Sleeping Car Berths secured in advance on application at the office corner Camp and Common streets, opposite City Hotel.

D. B. ROBINSON, Superintendent
28nov — J. W. COLEMAN, Ticket Agent.

Grande Route de Jackson.

Chicago, St-Louis & New-Orleans R. R.

A partir du 17 janv 1880, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPART.	ARRIVEE.
Express No 1, 2.30 P.M.	Express No 2, 8.30 A.M.
Mixed No 3—7.15 A.M.	Mixte No 4—7.30 P.M.

Nos 1 et 2 partent tous les jours; Nos 3 et 4 tous les jours, excepté le dimanche.

Le train d'excursion du SAMEDI pour McComb City part à 4.00 P. M.

Le train d'excursion du dimanche pour McComb City part à 7.15 A. M., et au retour arrive à 9.30 P. M.

LES WAGONS-DORTOIRS PULLMAN VONT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, et CHICAGO, sans changement. Pour St-Louis un wagon-dortoir est ajouté au train, à Milan, ce qui permet aux passagers de faire tout le voyage sans laisser le wagon. UN CHANGEMENT SEULEMENT JUSQU'A NEW-YORK et les VILLES de l'Est.

Wagons munis de fauteuils inclinés, pour dormir, et perfectionnés, allant tous les jours jusqu'à Vicksburg, sans changement.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers
[illegible]

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot on and after jan. 17th 1880 as follows:

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1, 2.30 p. m.	Express No 2, 8.30 a.m.
Mixed No 3...7:15 a. m.	Mixed No 4....7.30p. m.

Nos 1 and 2, daily, 3 and 4 daily, except Sunday.

SATURDAY accommodation for McComb City leaves at 4:00 P. M.

Sunday excursion for McComb City leaves at 7:15 A. M. Returning arrives 9.30 P. M.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, AND CHICAGO WITHOUT CHANGE AND FOR ST LOUIS A SLEEPER IS ATTACHED AT MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Improved Sleeping and Reclining Chair Cars to Vicksburg daily, without change.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
15nov—

GRAND CHEMIN DE FER

Portant la malle des Etats-Unis entre la Nlle Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

Le FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à HUIT HEURES A. M. et se mettra en CONVOI DES PASSAGERS qui partira d'Alger à 8 h. 30 A. M.

Le train passe tous les points du Bayou Lafourche, Labadieville et Lockport, sans transport sur les bateaux à vapeur pour toute la route.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Têche, au delà de Morgan City, est réduit pour le moment. Des contrats spéciaux pour des marchandises expédiées pour ces points devront être faits, avant l'expédition, avec The A. Stephens, agent général, au pied de la rue Ste-Anne. Le fret pour tous les points doit être payé d'avance. Comme avantage spécial à nos clients, des taux spéciaux, sous forme de billets dits "commutation" seront accordés à ceux qui s'expédieront que par ce chemin de fer. Le fret doit être absolument expédié le jour même et doit être délivré avant 3 heures; le fret reçu après cette heure partira par le train suivant. Billets "commutation"—500 milles pour $15.— Ces billets ne sont émis qu'au favori des personnes à qui la compagnie juge convenable de les donner.

GEO. PANDELY, Surintendant.

Pour fret et passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magazine.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.

CHAS. A. WHITNEY & CO. Agents.

A la station Terrebonne, le chemin se relie au chemin d'embranchement de Thibodeaux, allant à Thibodeaux et Houma.

Mme HONORE, sage-femme, et modiste pour dames, 140 rue Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies, tellement que comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la [illegible], difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec les soins et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 26 ans, elle se recommande au public. 20 nov.. 1 an

La Célèbre Madame Léonce

ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!.... Voulez-vous des numéros gagnants!.... Venez....

RUE des REMPARTS, 168,
Entre St-Ann et Dumaine
Ecrire franco, Boite No 632 Post-Office.
7mars—

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 20 — Yes—D.W.Y

PELICAN STEAM BREWERY.

EUGENE ERATH,

392......RUE VILLERE......392
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1an

VAPEURS.

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
R. S. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St. Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JAMES [illegible], 100 Commune et
J. B. CARLIN 60 rue Magazine.
[illegible]

Pour Grand Ecore, Alexandria.

Un voyage régulier par semaine.

Pour Grande Ecore, Alexandria, l'Anse aux Gluts, les débarcadères de Norman et Barbin, ainsi que tous les atterrages intermédiaires sur la Rivière Rouge.

Le bateau à vapeur de première classe
JESSE K. BELL,
DICK SINNOTT, capitaine.
Geo. C. Hamilton, Commis.

Partira de la Nlle Orléans tous les SAMEDIS à 5 h P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. W. ADAMS.
11 Passage du Commerce

Tout transfert de marchandises, soit à la Nlle-Orléans, soit au débarcadère du wharfboat à l'entrée de la Rivière Rouge est aux frais du bateau et non aux consignataires. 22dec—

OPELOUSAS.

Paquebot indépendant pour Opelousas.

Partant tous les Mardis à 5 P. M.

Pour Washington, Opelousas, Port Barré, Simmsport, Churchville et tous les débarcadères sur la côte, l'Atchafalaya et le Bayou Courtableau, le bateau à vapeur
CITY OF AUGUSTA,
WM. CRAWFORD, Capitaine.
A. Meyrina, Commis.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
GEO. D. HITE, 142 Gravier.
LORD & McPEAKE 122 Gravier.
28mars—

Paquebot de la côte et du Bayou Lafourche, deux fois par semaine.
Départ tous les lundis à 5 P. M. et tous Vendredis à 10 A. M.

Pour les débarcadères de la côte et du Bayou Lafourche. Le paquebot de première classe
BELLE,
Capitaine MAX BLANCHARD,
JOHN WEBRE et C. J. BLANCHARD, Commis.

Partira comme ci-dessus, revenant pendant la journée.

Le Vendredi le bateau ira jusqu'à Lockport. A son voyage de retour, il partira de Donaldsonville tous les Dimanches et mercredis matin.

Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
V. H. BERNARD, rue St-Louis 8.
4déc— S. HENO, Conti 20.

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Pour l'habitation Uncle Sam paroisse St-Jacques,
Trois voyages par semaine.

Le Paquebot FAIR PLAY,
Capitaine F. J. PAPINEAU,
Chs. Krone et Emile Bertin, Commis.

Partira les lundis, mercredis et vendredis matin, pour l'habitation Uncle Sam et tous les débarcadères intermédiaires, à onze heures.

Retour, faisant le service de la côte en plein jour.

P. S. Un commis recevoir est stationné sur la Levée à la tête de la rue Conti tous les jours pour recevoir son fret.

Pour le fret ou le passage s'adresser à bord ou à
GEO. HENO, Agent,
24déc— 80 rue Decatur, ou 1er.

Mandeville et Covington.

Steamer de la malle des Etats-Unis "New Camelia."

Pendant l'Hiver.

Jusqu'à nouvel avis, le steamer
NEW CAMELIA

Quittera le nouveau les les MARDIS, JEUDIS ET SAMEDIS, à l'arrivée du train de 1 heure de l'après-midi, pour Mandeville, Old Landing et les points intermédiaires. Pour le retour, il quittera Old Landing à 7 heures du matin, les LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS, s'arrêtant à Mandeville, Lewisburg et Mandeville.

Fret reçu tous les jours à Magnolia Bridge, côté de la rue Delord.

W. G. COYLE.
20 déc— 25, rue Carondelet.

Excursion tous les Dimanches, à Mandeville, Louisburg et Madisonville.

Le train part du coin des rues Canal et Carondelet à 8 heures du matin.
Prix.........................$1 00—Aller et retour
W. G. COYLE, Agent,
26 mars— Au No. 33 de la rue Carondelet.

SYDNEY DAVIESON

Arrivé à la Nlle Orléans.

Le Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Glesen,
Auteur de "Practical observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc., etc., propriétaire en chef du Musée d'Anatomie du Missouri, à St-Louis, a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 30 avril prochain à son domicile.
7 rue des Remparts, entre Canal et Douane,

Tous les jours, de 10 h. du matin à 3 h de l'après midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des Maladies Nerveuses.

A passé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. Sa longue expérience acquise dans les premiers hôpitaux de l'Europe, aussi bien que par d'heureuses expériences faites pendant nombre d'années dans sa clientèle tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un

Soulagement à tous les malades qui le consulteront. Il a eu beaucoup de succès dans ces

Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait au moins et c'est possible, une entrevue avec la personne malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, s'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui connaît sa profession et l'exerce avec intelligence afin de mériter l'estime de ses semblables, est un bienfaiteur de l'humanité. Le haute estime que les médecins eux-mêmes professent pour le Dr DAVIESON prouvent que ceux qui s'adresseront à lui pourront compter implicitement sur une guérison prompte et rapide.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui veulent se confier à ses soins à le faire le plus tôt possible, parce qu'il ne saurait prolonger son séjour à la Nlle Orléans au-delà du terme indiqué plus haut.

L'ouvrage du Dr DAVIESON "Practical Observations," en est à sa 180e édition. C'est un guide sûr. On peut en avoir un exemplaire revêtu dans par $5 cts. en s'adressant à l'auteur, le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, ou à GEO. ELLIS, libraire, vis-à-vis la Poste.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, jusqu'au 30 avril. Passé cette date, ils devra lui écrire au No 1708 Olive street, St. Louis, où il a établi son domicile depuis plusieurs années.

Heures de bureau de 10 h. A. M. à 3 h. P. M. et de 6 h. à 8 h. P. M. Le dimanche, de 10 h. A. M. à 1 h. P. M. seulement.
16 déc—16 déc. au 1 an.

Ayer's Ague Cure

Est un tonique purement végétal amer et puissant, et qui est garanti comme un remède prompt et certain pour la fièvre chaude, les frissons, fièvre intermittente, fièvre rémittente, Dumb Ague, fièvre bilieuse et périodique, et tous désordres d'infection. Dans les districts malsains, le pouls rapide, la langue chargée, la soif, la lassitude, la perte de l'appétit, les douleurs dans le dos et les reins, et le refroidissement de l'épine dorsale et des extrémités, sont seulement les avant-coureurs de symptômes plus sévères qui se terminent dans un paroxysme de fièvre, auquel succèdent une forte fièvre et une abondante transpiration.

C'est un fait surprenant que la quinine, l'arsenic et d'autres poisons minéraux forment la base de la plupart des préparations contre la fièvre, SPECIFIQUES, SIROPS ET TONIQUES. Les préparations faites avec ces poisons minéraux, bien qu'elles soient agréables au goût et qu'elles puissent faire cesser le frisson, ne guérissent pas. Elles laissent le mal et leur drogue empoisonnée dans le système, produisant le QUININE, les étourdissements, le bourdonnement dans les oreilles, les maux de tête, le vertige et d'autres désordres plus formidables que le mal qu'ils devaient guérir. L'AYER AGUE CURE extirpe radicalement du système et guérit toujours les cas les plus dangereux. Il ne contient pas de quinine, de minéraux, ni quoique ce soit qui puisse affecter le plus délicat malade; et son excellence supérieure, au vu de la certitude de son efficacité consiste à laisser le système aussi libre qu'avant l'attaque.

Pour les MALADIES DU FOIE, "l'Ayer's Ague Cure" par une action directe sur le foie et l'appareil biliaire, chasse les poisons qui produisent ces maladies et stimule le système auquel il rend la vigueur et la santé.

Nous le garantissons s'il est pris suivant l'instruction.

PRÉPARÉ PAR LE

Dr J. C. AYER & Co.,

Chimistes analytiques et pratiques.

LOWELL, MASS.

Vendu chez les droguistes partout.
2 avril—6t.

TOLU ROCK AND RYE

GUERISON CERTAINE POUR

Les Rhumes, Toux, Maux de Gorge, Bronchites, l'Asthme, la Consomption

Et toutes les maladies de la Gorge et des Poumons

Composé scientifiquement de Baume de Tolu, de candi dur crystallisé, de vieux Rye Whisky et d'autres toniques. La prescription est connue de nos meilleurs médecins, qui recommandent le remède, et l'analyse faite par un de nos chimistes les plus éminents, le Prof. G. A. MARINER, de Chicago, est sur l'étiquette de chaque bouteille. Les médecins savent tous que le TOLU, le CANDI DUR et le RYE déterminent le plus grand soulagement dans les cas de toux, de rhumes, d'influenza, de bronchite, de maux de gorge, de faiblesse de poumons, ainsi qu'en été bien dans la période avancée de la Consomption.

Employé comme breuvage et pour servir l'appétit, il n'est pas de tonique plus agréable. Le goût en est délicieux et son usage bienfaisant. Dans les cas de faiblesse ou de débilité, il donne de la force et du ton au système dont il active l'action.

Mis en grandes bouteilles pour l'usage des familles.

AVERTISSEMENT. — NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER par les marchands sans scrupule qui essaieront de vous vendre du Rock and Rye, au lieu de notre TOLU ROCK and RYE, qui est le seul véritable article médicamenteux, ayant un TIMBRE DU GOUVERNEMENT sur chaque bouteille.

LAWRENCE & MARTIN, Propriétaires.

111 Madison street, Chicago.

EN VENTE A LA NLLE-ORLEANS par tous les pharmaciens, grocers et marchands de vin. En gros par I. L. LYONS. FLASH, PRESTON & CO., et F. HOLLANDER, qui le vendront au commerce aux prix du fabricant. Au détail, par tous marchands en général.
26 fév—1 an. [illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS

No. 104 Canal Street.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1879, including unearned premiums of the previous year—

On Fire Risks	$318,774 30	
On Marine Risks	13,966 33	
On River Risks	12,701 75	
Total premiums	$364,431 37	
Less unearned premiums	111,253 00	
Net earned premiums 31st May 1879	$243,178 37	
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$61,066 06	
On Marine Risks	10,364 30	
On River Risks	5,333 30	
Taxes and expenses, less interest	11,625 11	
Re-insurance and return premiums	17,820 61—$106,208 20	
	$136,969 45	
Reserved for unpaid losses	22,000 00	
Profit	$114,969 45	

The company have the following assets, estimated at market value:

Real Estate	$206,176 55
City Bonds and Mortgage Bonds	15,000 00
Bank, Water Works and other stocks	132,561 66
Notes secured by mortgage or pledge	186,902 33
Bills receivable	62,563 43
Premiums in course of collection	86,630 51
City Scrip	2,000 00
Judgment on mortgage notes	3,000 00
Cash on hand	61,393 41
	$712,227 51

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me, the 9th day of June, 1879.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 9th day of June, 1879, it was resolved to declare a cash dividend of twenty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 31st May, 1879, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the stockholders, on demand, interest at the rate of ten per cent per annum on their stock.

Directors:

P. MASPERO,	D. FATJO,
J. J. FERNANDEZ,	EDWARD TOBY,
PAUL FOURCHY,	D. A. CHAFFRAIX,
JOHN GEDDES,	M. W. SMITH,
JNO. B. LALLANDE,	CHAS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

20 juin—

INJECTION & POUDRE-TISANE de D'BIENAIME [illegible]

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,

Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	$278,342 81	
Primes maritimes	59 646 61	
Primes de rivière	45 560 04	
Total des primes		$383,549 46
Moins		
Primes sur risques non expirés	$95,243 44	
Primes remboursées	13,630 66	
Réassurances	11,739 34—120,653 34	
Primes nettes		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 88
Revenu		$294,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu	$72,509 84	
Pertes maritimes	28,895 26	
Pertes de rivières	15,316 12	
	$116,810 22	
Réduction (rebate) et commissions	41,429 43	
Contributions charitables	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licences	8,398 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,393 78—208,883 94	
Profit net		$85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		$85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	165,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 36
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 56
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	55,100 00
Billets pour primes	17,470 59
Bons première hypothèque N. O. J. & G. N. R. R.	22,600 00
800 actions compagnie des Waterworks, à $37.76	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions estimées au taux le plus faible du marché	21,224 30
Primes en voie de collection	66,801 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 56

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.
TH. BUISSON, Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial nommé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci-dessus, est vraie et correcte.
WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, un dividende-intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires ou à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
E. GALLY,	JULES TUYES.

11 janv—

BUREAU DE LA Compagnie d'Assurances Mutuelles du Crescent.

Nouvelle-Orléans 17 mai 1879.

TRENTIÈME ETAT ANNUEL.

Les directeurs, conformément à la charte amendée, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1879:

Primes d'incendie	$165,166 05	
Primes maritimes	24,051 22	
Primes de rivières	69,324 25	
		$258,543 53
Primes nettes	$234,143 52	
Moins réassurances	$13,714 40	
Moins primes remboursées	5,626 57	
	19,342 97	
		204,800 55

PERTES.

Pertes d'incendie	$ 36,038 94	
Pertes maritimes	9,337 36	
Pertes de rivières	28,576 05	
	$ 73,952 35	
Taxes, dépenses, escomptes, profits et pertes, moins intérêt, loyer, sauvetages, épargnes, etc.	36,442 66	
		110,395 01
Profits nets		$ 94,405 54

La compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir	$ 31,461 83	
Prêts sur bons et hypothèques	30,175 00	
		$ 61,636 83
Prêts sur demande	$ 52,552 64	
Argent en caisse	48,521 [illegible]	
		101,073 66
Propriétés foncières		109,008 05
Bons de ville, actions de banques et autres		94,632 54
Primes en voie de collection		25,697 83
Surpense account et fractions d'actions		14,156 62
		$406,207 54

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 17e jour de mai 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notaire

Le Conseil de Direction a décidé aujourd'hui qu'après avoir payé dix pour cent en argent aux actionnaires et transporté au compte de profits et pertes $15,740 placés en action de la Banque Mechanics' and Traders', que possédait cette Compagnie, ainsi qu'une somme additionnelle pour couvrir la perte résultant de la dépréciation des valeurs, il serait déclaré un dividende de vingt pour cent en argent sur les primes participantes nettes, payable lundi 16 juin 1879.

DIRECTEURS:

Thos. A. Adams,	Sam'l R. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Halle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Isaac G. Seal,	John M. Parker.

21mai—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No. 104 RUE DU CANAL.

VINGT-CINQUIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues pendant l'année échue le 31 mai 1879, y compris les primes non acquises de l'année précédente—

Risques de feu	$318,774 30	
Risques maritimes	13,966 32	
Risques de rivière	12,701 75	
Total des primes	$364,431 37	
Moins primes non acquises	111,253 00	
Primes nettes 31 mai 1879	$243,178 37	

PERTES PAYÉES.

Sur risques de feu	$61,066 06	
Sur risques maritimes	10,364 30	
Sur risques de rivières	5,333 30	
Taxes et dépenses, moins intérêt	11,625 11	
Réassurances et primes remboursées	17,820 61—106,208 20	
	$136,969 45	
Réserve pour pertes non-payées	22,000 00	
Profits	$114,969 45	

La compagnie a l'actif suivant, estimé à la valeur du marché:

Propriétés foncières	$206,176 55
Bons de ville et bons hypothécaires	15,000 00
Actions de banques, de waterworks et autres actions	132,561 66
Billets garantis par hypothèque ou nantissement	186,902 33
Billets à recevoir	62,563 43
Primes en voie de collection	86,630 51
Scrip de ville	2,000 00
Jugement sur billets hypothécaires	3,000 00
Argent en caisse	61,393 41
	$712,227 51

L'exposé ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
P. FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.
Signé et assermenté devant moi, ce 9e jour de juin 1879.
JAMES FAHEY, notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 9 juin 1879, il a été résolu de déclarer un dividende en argent de vingt pour cent sur les primes nettes participantes pour l'année échue le 31 mai 1879, payable le troisième lundi de juillet prochain. Aussi, de payer aux actionnaires, sur demande, l'intérêt au taux de dix pour cent par an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
PAUL FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	B. W. TAYLOR.

10 juin—

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé..................$500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel, pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt		$388,273 90
Pertes, dépenses, taxes, etc	$298,791 73	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions 10 p. cent	49,568 90—$348,360 60	
Profits nets		39,912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les pertes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 53 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président,
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	E. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
S. Bisc[illegible],	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Simms,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emory Clapp,
R. K. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Sam'l L. Boyd.

23 janv—1an

WARNER'S SAFE REMEDIES

Les Warner's Safe Pills stimulent l'action du foie, guérissent la constipation, la dyspepsie, l'excès de bile, la diarrhée bilieuse, la fièvre en frisson, le malaria et sont parfois utiles pour déterminer le travail libre et régulier de l'intestin. Le meilleur antidote pour le poison miasmatique. Prix 25 cts la boite.

Warner's Safe Nervine procure le repos et le sommeil à ceux qui souffrent, guérit le mal de tête et la névralgie et prévient les crises épileptiques: c'est le meilleur remède pour la prostration nerveuse causée par l'excès des boissons alcooliques ou du travail, par de fortes émotions, etc. Calme toutes les douleurs et ne nuit jamais au système. Bouteilles de deux grandeurs; prix, 50 cts. et $1.

Warner's Safe Remedies sont vendus par tous les pharmaciens et marchands de médicaments.
H. H WARNER & CO.
Propriétaires,
Rochester N. Y.
Demandez les brochures et certificats.
Agent pour la vente en gros à la N-Orléans,
I. L. LYONS.
et G. R. FINLAY & Co

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF THE

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,

For the Year Ending on the Thirty first of December 1879.

Fire premiums	$278,342 81	
Marine	59,6[illegible]	
Inland	[illegible]	[illegible] 46
Less—		
Premiums on risks not terminated	95,243 [illegible]	
Return premiums	13,630 66	
Reinsurance	11,739 34—$120,653 34	
Net earned premiums		$262,896 12
Add—		
Received for interests, salvage and rents		31,664 88
Income		$294,561 00
Deduct—		
Fire losses	$72,508 84	
Marine	28,895 26	
Inland	15,316 13—$116,810 22	
Rebate and commissions	41,429 46	
Charitable donations	1,053 46	
State and city taxes and licences	8,398 01	
Board of Underwriters, Babcock and Salvage corps	6,978 00	
Gross expenses, home office & agencies	34,393 78—208,883 94	
Gross profit		$85,677 06
Deduct—		
Profit and loss—Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend	$33,960 41	
Reserved for unadjusted losses	10,000 00	
Dividend December 31, 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65—	85,677 0[illegible]

The company has the following assets:

Cash in bank	$106,565 42	
U. S bonds	165,000 00	
Real estate, lowest valuation	132,168 36	
Notes secured by first mortgage on city property	97,344 56	
Notes secured by pledges of available securities	55,100 00	
Notes for premiums	17,470 59	
N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds	22,600 00	
800 Shares Waterworks Co. at $37.76	18,888 00	
New Orleans Waterworks first mortgage bonds	10,000 00	
Banks, insurance, Louisiana Ice Co. and other stocks, lowest market value	21,224 30	
Premiums in course of collection	66,801 56	
due by agents	1,675 97—	$653,838 58

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00	
Reinsurance reserve	95,243 44	
Unclaimed dividends	6,878 49	
Reserved for unadjusted losses	10,000 00	
Dividend of December, 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65—	$653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
J. W. HINCKS Secretary. J. TUYES, President.
Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.
W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
E. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880.
J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHAS. J. LEEDS,	CHAS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,
E. GALLY,	JULES TUYES.

Jan 11—

OFFICE OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 17, 1879.

THIRTIETH ANNUAL STATEMENT.

The trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1879:

Fire premiums	$165,166 05	
Marine premiums	24,051 22	
River premiums	69,324 25	
		$258,543 53
Net earned premiums	$234,143 52	
Less reinsurance	$13,716 40	
Less return premiums	5,626 57	
	19,342 97	
		204,800 55

LOSSES.

Fire losses	$36,038 94	
Marine losses	9,337 36	
River losses	28,576 05	
	$73,952 35	
Taxes, expenses, discount, profit and loss, less interest, rents, salvage, savings, &c	36,442 66	
		110,395 01
Net profits		94,405 54

The company have the following assets:

Bills receivable	$31,461 83	
Loans and bonds on mortgage	30,175 00	
		$61,636 83
Loans on call	$52,552 64	
Cash on hand	48,521 [illegible]	
		101,073 66
Real estate		109,008 05
City bonds, bank and other stock		94,632 54
Premiums in course of collection		25,697 83
Surpense account and stock fractions		14,156 62
		$406,207 54

The foregoing statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me, this 17th day of May, A. D. 1879.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, after paying ten per cent in cash to the stockholders, and carrying to profit and loss $15,740 on account of the Mechanics' and Traders' Bank stock held by this company, and also a further sum for shrinkage in values, to declare a dividend of twenty per cent in cash on the net participating premiums, payable on Monday, 16th June next.

TRUSTEES.

Thos. A. Adams,	Sam'l R. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
Adam Thomson,	Henry Abraham,
Victor Meyer,	Joseph Bowling,
Edw'd J. Gay,	Simon Hernsheim,
Simon Forchheimer,	Jos. B. Wolf,
B. B. Post,	Edw'd Pilsbury,
Jno. E. King,	Fred'k Camerden,
Joseph W. Stone,	George Martin,
Alfred Moulton,	L. C. Jurey,
Edward Halle,	Geo. W. Sentell,
Paul E. Mortimer,	Jno. V. Moore,
W. B. Conger,	Henry M. Preston,
Reuben G. Seal,	John M. Parker.

May 21—

FEUILLETON.

Com. le 7 mars 1880.

LE ROMAN D'UN BRAVE HOMME

PAR

M. EDMOND ABOUT.

XII

TRISTIA

(Suite)

Quelquefois, au milieu de ce voyage en chambre, je m'arrête, surpris par une douleur lancinante, comme si une épine oubliée au bout d'un doigt me rappelait tout à coup que l'homme est de chair. C'est l'horreur du présent qui se réveille en moi devant les aimables reliques du passé. Qu'est-ce qu'on m'a conté tout à l'heure de ce malheureux principal? Est-il vraiment possible que M. Doussot, mon vieux maître, ait échangé sa jolie maison, éclairée par des vitraux suisses et émaillée de faïences italiennes, contre une bière de sapin dans un cimetière d'hôpital? Maman! viens ici, je t'en prie! Asseyons-nous comme autrefois, toi dans la grande chaise, moi sur le tabouret, à tes pieds, et recommence l'abominable histoire que tu m'as contée en chemin!

La chère femme ne se le fait pas dire deux fois; elle accourt, Catherine la suit de près, et les voilà qui me racontent en duo, avec des détails inédits, les trahisons, les violences et tous les petits crimes qui ont fini la carrière du grand. A tout propos le nom de Barbe Bonafigue revient dans le récit, comme si la petite Provençale, fille d'un emballeur légitimiste et sœur d'un de ces prétoriens que Basset excommuniait en bloc, avait personnifié chez nous le génie de la résistance. Je lui savais infiniment d'esprit, pas mal de cœur et même un certain caractère; cependant, elle a dépassé mon attente, et de beaucoup. Mais ce qui m'étonne surtout, c'est d'apprendre qu'elle fait des passions: non, certes, que j'y trouve aucun mal, loin de là! je lui ai toujours souhaité un mari, et j'aimerais à la savoir heureuse. C'est égal, pour qu'on l'aime d'amour, il faut qu'elle se soit métamorphosée des pieds à la tête.

A ce soir: qui vivra verra!

Je ne voulais plus y penser, et mon esprit revenait sans cesse à cette idée, comme on s'acharne à trouver le mot d'une charade, ou comme on cherche obstinément à compléter un quatrain dont on n'a retenu que trois vers. Non-seulement je n'étais pas amoureux de cette fillette, mais j'aimais ailleurs. Un jeune homme vraiment jeune, et je l'étais terriblement, ne saurait faire deux tours de France sans s'éprendre et se déprendre bien des fois. Les filles de notre pays sont si belles, si naturelles, si honnêtement enjouées! Il y a tant de bonhomie et d'ouverture de cœur dans cette grosse bourgeoisie marchande où j'étais accueilli, traité, fêté presque partout comme un enfant de la famille! Je ne dirais pour ainsi dire jamais en ville sans tomber amoureux: c'était ma manière de me griser. Mon vieux prédécesseur, M. Vinot, en avait parait-il, un autre: l'homme n'est pas parfait, que voulez-vous?

Heureusement pour mon repos, le vent qui souffle sur la grand'route est prompt à dissiper les fumées de l'amour. Lorsqu'une petite demoiselle de dix-huit ans, assise à la droite de son père, m'avait dit: "Monsieur Dumont, reprenez une tranche de ce baba, c'est moi qui l'ai fait," je sortais de chez mon client la tête en feu, le cœur à l'envers. Enfin! disais-je la destinée a mis sur mon chemin celle qui sera la mère de mes enfants. Je l'aime, elle ne paraît pas me haïr; ses parents, qui m'ont témoigné tant d'estime et de sympathie, ne me refuseront pas sa main; ils n'ont pas l'air désenchanté du tout. Allons, je suis fixé, j'épouserai Amélie.... ou Francine.... ou Zoé; sinon, je mourrai vieux garçon. Je me couchais par là-dessus, je rêvais de Zoé, de Francine ou d'Amélie; j'y repensais le lendemain et quelquefois le jour suivant; mais bientôt une autre mignonne aussi belle, plus belle, cent fois plus belle (car elle avait le mérite incomparable d'être là), m'offrait un pot de crème au chocolat ou un morceau de nougat qu'elle avait fait elle-même, et je partais sur une nouvelle piste, en courant comme un fou.

La folie ne calcule pas. Caprices si l'on veut, mes caprices ne furent jamais ni éperonnées ni bridées par l'intérêt. Je ne m'informais pas si la dame de mes pensées serait dotée ou non, si elle était fille unique ou sœur d'une douzaine de cohéritiers. Etre enrichi par une femme ne me semblait ni honorable ni moral, et je me sentais assez fort pour nourrir ma famille à moi seul.

Les impressions de mes premiers voyages s'étaient classées petit à petit, pendant que je courais l'Europe. La plus grand nombre, comme on peut croire, s'était évaporé sans laisser même un souvenir. Il me restait pour tout potage une vraie passion, un attachement et un goût assez vifs. L'objet de ma passion était la magnifique Berthe, fille aînée de M. Castenède, fermier de l'Intendance, Bordeaux. Je correspondais de temps en temps avec son père; elle tenait la plume pour lui, et mon cœur battait fort, on peut le croire, chaque fois que je lisais en post-scriptum: "L'écrivain se rappelle au bon souvenir de M. Dumont." La gracieuse Angèle Souque, de Marseille, rue Saint-Ferréol, occupait la seconde place. C'était la seule blonde, d'un blond franc, que j'eusse découverte aux environs de la Cannebière. Nous avions applaudi ensemble Guillaume Tell, au Grand-Théâtre, dans la loge de ses parents; et, comme je soulignais d'un coup d'œil le vers classique de M. de Jouy:

Ma présence en ces lieux est peut-être un outrage,

elle avait appuyé d'une légère pression de main la réponse du soprano:

Ou personne ne pense un tort que l'on partage,

J'avais passé plus de vingt fois le lendemain devant le brillant étalage de son père, et nous avions échangé des œillades qui valaient presque un engagement formel. Enfin, j'appréciais beaucoup une belle Flamande de Roubaix, Gertrude Debrouckardt, ronde comme une pomme, rouge comme une fraise et savoureuse de l'œil comme une nymphe de Rubens. Elle m'avait donné une gifle, en jouant aux petits jeux dans le salon blanc et or de madame sa mère, et ce geste à la fois puissant et familier avait pénétré jusqu'aux ressorts de l'âme. Fermement résolu à me laisser gouverner par ma femme, et persuadé que le bonheur sur terre est à ce prix, je me disais souvent in petto que la main de Gertrude avait pris possession de mon être et qu'il serait inutile de chercher mieux. Toutefois, comme j'avais dû partir pour Lille dans la nuit et comme la superbe enfant ne m'avait pas donné de ses nouvelles, je ne me croyais pas irrévocablement lié.

Barbe était dans la confidence de ces amours et de bien d'autres. L'amitié toute fraternelle que je lui avais vouée dès l'enfance me faisait presque une loi de lui conter mes petits secrets. Elle s'en amusait beaucoup, et quand je lui parlais d'une nouvelle idole en disant: "J'épouser ou mourir! elle me répondait: "Va toujours: ce n'est pas encore celle-là qui raccommodera tes filets de flanelle."

J'étais donc bien à l'aise avec cette petite Bonafigue; sûr de ne pas l'aimer et de n'être pas aimé, c'est de la bonne sorte, capable de lui donner un sage conseil et de lui désigner entre ses prétendants le plus capable et le plus digne. Et pourtant l'idée de la voir embellie, entourée, courtisée, sans m'inspirer aucune jalousie, dérangeait singulièrement les habitudes de mon esprit. Je m'étais arrêté devant ses fameuses pantoufles, dont j'avais fait des porte-allumettes dans ma chambre, à droite et à gauche de l'étroite cheminée, et je me demandais par quelle combinaison la nature avait pu transformer le sel natal de ces cheveux-là, et je me fatiguais à parcourir dans tous les sens le vaste champ des hypothèses, lorsque ma mère, venue à pas de loup, mit ses deux mains sur mes épaules, me plia jusqu'à elle et me dit en m'embrassant: "Tu la verras ce soir; le dîner est servi: allons nous mettre à table!" Ces mères ont de si bons yeux qu'elles voient même ce qui n'est pas.

Catherine, comme on peut le croire, n'avait pas manqué de servir tous les petits plats que j'aimais. Le veau gras, trop volumineux pour un couvert de deux personnes, était remplacé par une paire de pigeonneaux en compote. Si on l'avait livrée à ses inspirations, elle était fille à mettre en broche le perroquet du pharmacien. Et le bon pharmacien de la ville haute, M. Pistorius, aimait tant à faire plaisir qu'il eût peut-être immolé son enseigne vivante au grand enfant gâté de Courcy.

En dépit des efforts et des talents de l'excellente fille, nous fîmes peu d'honneur à la cuisine. Ma mère était trop heureuse de mon retour et moi trop affamé de son récit. A sept heures, on leva la séance et l'on se dirigea vers la fabrique. Je remarquai alors qu'en mon absence la ville s'était éclairée au gaz. Mais elle n'en paraissait pas plus brillante et l'on voyait bien peu de monde dans les rues. Chemin faisant, ma mère m'avertit de ne pas demander des nouvelles de Jean si la famille ne m'en parlait pas. Le brave et malheureux garçon, obligé de voter à livre ouvert pour ou contre le plébiscite, avait voté non. Ses parents étaient fiers de son courage, mais désolés du résultat. Jean ne se faisait pas d'illusion; il se savait disgracié pour la vie, sans autres chances d'avancement que l'ancienneté; un grade tous les dix ans et la retraite de capitaine. Mais ce n'est pas une raison, ajoutait-il, pour ne point faire son devoir.

Quand nous fûmes arrivés devant la porte des Bonafigue, qui logeaient au second étage d'un bâtiment neuf, le vieux qu'ils étaient encore à table, car il n'y avait de lumières que dans la salle à manger. Ce petit contre-temps me suggéra l'idée d'aller voir mon patron d'honneur. Je lui devais ma première visite et j'avais à lui rendre compte de presque tout mon voyage en Belgique. Ma mère monta donc sans moi, pour annoncer ma visite à nos amis, et je me rendis chez M. Simonnot.

(A continuer.)

—Le P. Didon a quitté Paris hier soir, se rendant à Rome pour accomplir son pèlerinage annuel.

Le P. Didon, avant de partir, a écrit au pape la lettre suivante, en le priant d'agréer l'hommage de ses conférences sur le divorce, qu'il a fait remettre par l'intermédiaire du nonce apostolique.

Nous empruntons le texte de cette lettre au recueil intitulé: l'Année dominicaine, et qui est l'organe de l'ordre de Saint-Dominique:

Très Saint Père,

Un de vos fils les plus humbles, ardemment désireux de servir l'Eglise et de contribuer, pour sa faible part, sous votre suprême inspiration, à l'extension de la foi parmi les incroyants lettrés de son pays, ose offrir à Votre Sainteté l'hommage de ses conférences.

Dans ses efforts pour faire pénétrer la vérité au milieu des incroyants, il s'applique à rester scrupuleusement fidèle à la foi catholique, et il n'hésitera jamais à se soumettre au jugement souverain de l'Eglise.

Daignez agréer, Très Saint Père, l'hommage du respect filial avec lequel j'ai l'honneur d'être,

de Votre Sainteté,
le très humble et dévoué serviteur,
F.-R. DIDON,
Prieur des Dominicains.

Le Malakoff Bitters est un remède souverain pour les indigestions, maladies du foie, etc.

M. Philip Werlein, 135 Canal, vendra à bon marché pour du comptant quelques excellents pianos Pleyel d'occasion qu'il a en magasin. Il appelle aussi l'attention sur ses célèbres pianos Chickering, Mathushek et Hale, qu'il garantit comme résistant parfaitement à l'humidité de notre climat. M. Werlein invite les personnes ayant besoin de pianos à venir examiner son assortiment.

Souliers d'enfants en grande quantité à l'Elegante Rouge.

Pour l'écrin, au mobilier [illegible] et travaux, pour sommiers—matelas de mousse et de plumes, allez au palais de meubles de Hubbard, au coin des rues Remparts et Perdido.

Combats de taureaux.—M. Angel Fernandez est à New-York, cherchant à organiser des combats de taureaux, mais malgré sa promesse que ce divertissement sera entièrement inoffensif, il rencontre une vigoureuse opposition de la part de M. Bergh, directeur de la société protectrice des animaux. M. Fernandez a adressé la pétition suivante au maire de la ville:

"Le soussigné demande respectueusement la permission de donner des exhibitions publiques et particulières de simulacres de combats de taureaux, avec une troupe de toreadors espagnols et autres et de taureaux sauvages sous la direction de dompteurs, de la manière sanctionnée par les gouvernements anglais, français et italien. Le soussigné déclare respectueusement qu'il donnera ces exhibitions sans effusion de sang, en les dépouillant de tout caractère cruel ou barbare; qu'il prendra toutes les mesures nécessaires pour rendre ces exhibitions inoffensives, et que ce seront simplement des représentations d'adresse, de dextérité et d'agilité, supprimant pour cela l'emploi des chevaux et picadors, la pointe ou dard de la banderille, les épées et toutes méthodes quelquefois employées pour exciter les animaux et les rendre furieux. Il ne sera fait usage que de la capa, et les cornes de l'animal seront surmontées d'une boule pour prévenir tout danger. Le soussigné a l'intention de donner ces exhibitions dans le Madison Square Garden ou dans quelque autre endroit de la ville de New-York, pendant 3 mois, à commencer vers le 1er mai 1880 pour finir vers le 1er août, et il est prêt à se conformer à toutes les réquisitions de la loi en vigueur."

Cette requête n'a pas obtenu l'approbation de M. Bergh, parce qu'il craint que la vue des exhibitions inoffensives proposées ne mette le public en goût de spectacles sanglants et ne le dispose à réclamer plus tard de véritables combats de taureaux, tels qu'ils se pratiquent en Espagne.

M. Fernandez dit qu'il attend prochainement d'Espagne quelques taureaux dressés à des simulacres de combat. Leurs yeux s'injectent de sang, ils frappent le sol du pied, poussent de terribles mugissements et fondent la queue droite et apparemment furieux sur l'homme qui descend dans l'arène, mais arrivés sur lui ils s'arrêtent et lui lèchent les mains. Pour vaincre les répugnances de M. Bergh, M. Fernandez compte commencer par une exhibition à laquelle les membres de la société protectrice des animaux seront seuls admis.

(Courrier des Etats-Unis.)

La catastrophe du Vingoria.—Un épouvantable naufrage a eu lieu, dans la nuit du 28 au 29 février, en vue de Bombay.

Le Vingorla était parti, la veille, de ce port, pour Kurrachee, avec la malle et un grand nombre de passagers, en tout 250 personnes.

La mer était remarquablement calme, et le vent faible. Tout se passa régulièrement jusqu'à neuf heures et demie du soir, quand le bâtiment sombra par l'avant. L'intérieur était envahi par l'eau. On fit, immédiatement, manœuvrer les pompes, mais sans succès, et l'ordre fut donné de mettre les embarcations à la mer; l'une d'elles, trop chargée, chavira, et tout ce qu'elle contenait de monde se noya.

Le capitaine, les officiers du bord et les mécaniciens restèrent à chercher la voie d'eau, pendant que les embarcations se tenaient à une certaine distance. A l'exception du troisième officier, qui se jeta à la mer pendant que le navire coulait, tous ont péri.

Il paraît qu'aux premiers symptômes de danger, l'équipage indigène s'est précipité dans les embarcations sans s'occuper des passagers.

Le capitaine Stewart, qui commandait, le premier officier du bord, tous les mécaniciens, et les passagers indigènes, en tout 190 personnes, ont péri.

Les autres passagers, au nombre d'environ 95, (parmi lesquels se trouvait la femme du capitaine), ont réussi à échapper dans les canots; ils ont été rencontrés par le Malwa, qui les a reconduits à Bombay.

La cause de ce désastre maritime est, et sera, probablement, toujours un mystère.

Singulier phénomène. — La ville de Cherbourg possède, en ce moment, un phénomène merveilleux, unique, sans doute, depuis que le monde existe:

Une enfant de six mois, Augustine Lavir, porte sur sa tête une plume qui tombe et repousse tous les six jours. Le phénix fabuleux, renaissant de ses cendres, devient une réalité.

Nous avons vu les vingt-trois plumes qui ont poussé successivement sur la tête de cette enfant.

Nous avons assisté, samedi dernier chez son père, brave ouvrier menuisier, 101, rue Sainte-Honorine, à la chute de la dernière. Nous assisterons probablement aujourd'hui, vers quatre heures, à la renaissance de la vingt-quatrième.

Voici comment l'étrange phénomène se produit; rien n'est plus curieux.

Un bouton se forme sur la nuque de l'enfant. Au moment où le bouton doit s'épanouir, Augustine éprouve un petit tremblement qui annonce une légère souffrance. Le bouton s'ouvre et la plume se montre, poussant en courbe, de manière à atteindre toute sa longueur, qui est de 10 à 12 centimètres. Elle est dorée sur ses bords et présente les nuances les plus variées et les plus charmantes.

Quand elle tombe, quelques gouttelettes d'un liquide blanchâtre sortent du trou, qui se referme aussitôt, pour ne laisser aucune trace de son existence, jusqu'à la réapparition d'un nouveau bouton.

L'enfant porte cette plume sur la tête tantôt six jours, tantôt quatre jours, et ce qu'il y a de plus mystérieux, c'est que la nouvelle plume met autant de temps à pousser que son aînée à tomber.

Le père Lavir partira, dimanche prochain, avec la petite Augustine, pour aller montrer cet étrange phénomène à MM. les membres de l'Académie de médecine de Paris.—(Vigie de Cherbourg.)

Immense assortiment de chapeaux en tous genres à l'Elegante Rouge.